

Compte rendu de la séance du 15 mars 2016

Etaient présents : Marie-Odile BEURNÉ, Joëlle DIDELOT, Régis PRUNIER, Jean-Claude FAVET, Bernard RUAUX, Fabien RUTH, Damien THOUVENOT, Dominique MONNE, Jean-Marc BERNOT

Etaient absents : Marc PARMENTELOT

Etaient absents excusés : Maria ERFTEMEIJER

Secrétaire de la séance : Damien THOUVENOT

Ordre du jour:

- 1- Compte de gestion 2015 commune, forêt, eau
- 2- Compte administratif 2015 commune, forêt, eau
- 3- Affectation du résultat de fonctionnement 2015 commune, forêt, eau
- 4- Rénovation du réseau d'éclairage public
- 5- Certificat d'Economies d'Energie
- 6- Vente de ferraille
- 7- Bail location de chasse
- 8- Bien sans maître
- 9- Terrain communal
- 10- Document unique
- 11- Questions diverses

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE les comptes de gestion du budget commune, forêt et eau dressés pour l'exercice 2015, par le receveur.

- VOTE les comptes administratifs des budgets commune, forêt et eau dressés pour l'exercice 2015 par Madame Marie-Odile BEURNÉ, Maire, qui n'a pas pris part au vote.

- AFFECTE comme suit le résultat de fonctionnement 2015 :

Budget commune :

Affectation en réserve	11 611.19 €
Financement de la section d'investissement (article 1068 en recettes)	
Report en section de fonctionnement (article 002 en recettes)	123 825.10 €

Budget forêt :

Report en section de fonctionnement
(article 002 en recettes) 155 836.73 €

Report en section d'investissement
(article 001 en recettes) 342.73 €

Budget eau :

Report en section de fonctionnement
(article 002 en recettes) 54 093.76 €

Report en section d'investissement
(article 001 en recettes) 3 794.53 €

- APPROUVE le projet de rénovation du réseau d'éclairage public dont le coût total s'élève à 36 915.50 € HT.

S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite, soit 27 317.47 €.

SOLLICITE l'engagement des travaux avant la notification de la subvention départementale et s'engage alors à verser le montant de sa participation, en cas de non-attribution de la subvention par le Conseil Départemental, soit 31 378.18 €.

- DONNE son accord de principe pour transférer au SCoT des Vosges Centrales les droits de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) issus d'actions éligibles à ces certificats pour les années 2015 à 2017, et autorise le Maire à signer la convention.

- DECIDE de vendre à la SARL RECUPFER domiciliée à BLEURVILLE 1 tonne 571 de métaux au prix de 70 € la tonne soit un montant total de 74 €.

- DECIDE de renouveler la location du droit de chasse à la Société de Chasse "La Diane" de Gruey-lès-Surance pour une durée de neuf années, soit du 1er juillet 2016 au 30 juin 2025.

- DECIDE l'acquisition du bien sis 15 Le Faubourg, références cadastrales AB 332 et AB 361 bien vacant sans maître revenant de plein droit à la commune.
- DECIDE de louer le terrain cadastré AE 204 d'une contenance de 70 a 00 ca à Monsieur CHEBILLON Fabrice à compter du 1er décembre 2015.
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un conseiller de prévention du Centre de Gestion des Vosges pour l'élaboration du document unique.
- AUTORISE Madame le maire à présenter un dossier de demande de subvention compensant le temps des agents investis dans la réalisation du document unique auprès du Fonds National de Prévention.

Affiché à la porte de la mairie,
le 17 mars 2016

Le Maire,
Marie-Odile BEURNÉ

